

## **Vigilance de l'inconscient** **Un entretien avec Chantal Talagrand et René Major**

Claude Lévesque and Ginette Michaud

---

Number 213, March–April 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/10439ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

### ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Lévesque, C. & Michaud, G. (2007). Vigilance de l'inconscient : un entretien avec Chantal Talagrand et René Major. *Spirale*, (213), 47–48.

# Vigilance de l'inconscient

## Un entretien avec Chantal Talagrand et René Major

Propos recueillis par GINETTE MICHAUD et CLAUDE LÉVESQUE

**L**e 20 octobre 2006 se tenait, sous les auspices de l'Académie des lettres du Québec, le 24<sup>e</sup> colloque des écrivains, qui portait sur la question, on ne peut plus politique et pressante, de « La censure aujourd'hui ». Invités pour l'occasion, les analystes Chantal Talagrand et René Major — dont leur récente biographie de Freud met en relief ce fil rouge du politique dans l'histoire de la psychanalyse comme l'un de ses legs les plus importants —, y faisaient un remarquable exposé inaugural (cette conférence est disponible sur le site de Radio Spirale à < [www.spiralemagazine.com](http://www.spiralemagazine.com) >). Le titre retenu dévoile toute la pertinence du dispositif choisi : « Les voix de la censure en interlocution ». Nous avons souhaité relancer de quelques questions encore cette interlocution avec eux.

**SPIRALE** — Prenons, si vous le voulez bien, pour point de départ le texte de la conférence « à deux » (et sans doute plus de deux voix) que vous venez de donner au colloque sur « La censure aujourd'hui ». Vous aviez choisi de diviser / multiplier, de partager vos voix, et déjà ce dispositif d'altérité ou d'altération réciproque des voix constitue peut-être une manière autre de poser et de « contrer », si cela est possible, la censure. Comment cette modalité de la parole vous paraissait-elle s'ajuster aux questions politiques, éthiques et autres, que vous souhaitiez soulever d'un point de vue psychanalytique quant à la censure ?

**CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR** — Comme vous le savez, il faut toujours être plus d'un pour parler, il faut plus d'une voix. L'expression « plus d'une voix » pourrait être une définition du politique. S'il n'y en avait qu'une, s'il n'en restait qu'une. Cela vous évoquera l'une des définitions que Jacques Derrida aura donnée de « la déconstruction » qui pourrait aussi bien s'appliquer à la méthode psychanalytique : « plus d'une langue ». Mais aussi, plus d'une filiation. S'agissant de la censure, on dit souvent « la voix de la censure », comme s'il n'y en avait qu'une, alors que nous savons qu'elle s'exprime à travers de multiples voix et suivant des voies diverses. Nous

avons voulu rendre scéniquement parlante cette altérité des voix de la censure en adoptant le dispositif de l'interlocution « à deux voix » et, comme vous le dites si justement, en rendant sensible leur altération réciproque. Dans chacune de nos voix, il y a aussi plus d'une voix. En répondant à vos questions, nous parlerons cette fois d'une même voix, mais cette voix n'aura que l'apparence d'être unique, sachant désormais qu'elle est composée de plusieurs voix intérieures et même de plusieurs temps du verbe, des voix du passé composé, du passé réfléchi, du futur antérieur, de l'optatif.

**SPIRALE** — La plus grande liberté d'expression que nous connaissions, dites-vous, est celle qui peut avoir cours en analyse où il est possible de tout dire et de tout entendre. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'il y soit possible de tout comprendre et de tout interpréter. Dans sa correspondance avec Lou Andréas-Salomé, Freud lui reprochait affectueusement de vouloir tout comprendre, tout unifier et tout systématiser, et il la mettait en garde contre des attentes démesurées lors de sa venue prochaine à Vienne : « *Nous nous efforcerons tous, écrivait-il, de vous rendre accessible le peu de ce qui, dans la psychanalyse, se laisse montrer et communiquer.* » La définition psychanalytique de l'inconscient, ajoutait-il,

impose une limite à la recherche du sens et à la liberté d'expression : elle équivaut à une « agnostisation » (*Agnosierung*), à une passion de non-savoir. Nous ne savons rien de ce qui est au-delà de cette limite. Jusqu'à quel point, dès lors, la psychanalyse est-elle transmissible ? L'expérience d'une analyse est-elle nécessaire pour en saisir toute la portée ?

**CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR** — L'hospitalité qu'offre l'analyse à la parole la plus libre, à laquelle ne cesse de s'opposer la censure sous toutes ses formes de résistance, ne va pas sans son corollaire qui est l'accueil du silence et du secret. Pas seulement au sens où l'analyste est tenu au secret mais aussi au sens où l'analysant peut tenir secret ce qu'il suppose que l'analyste peut vouloir entendre. Il est dans l'un des horizons de l'analyse que l'analyste n'y comprend rien. L'essentiel est que l'analysant s'entende dire, en paroles ou en silence, ce qu'il sait à son insu. Il ne s'agit donc pas pour l'analyste de tout comprendre — comprendre quelqu'un n'est pas tout savoir de lui — et encore moins de tout interpréter. Il est plutôt question, en analyse, de reconduire toute demande de sens au sens de cette demande. La passion du non-savoir dont vous parlez — nous précisons du non-savoir et non de non-savoir — est une passion pour l'inattendu, ce qui surprend, et pour l'inattendu jusqu'alors, du savoir inconscient et des traces qu'il dissémine dans la conscience qu'il parasite. La liberté de l'analyse est celle de se laisser dire ou de se laisser penser ce qu'on ne s'attend ni à dire ni à taire. Dans sa correspondance avec Freud, Lou Andréas-Salomé manifeste en effet, peut-être plus que tout autre correspondant de Freud, une passion pour l'entendement psychanalytique, pour le savoir de la « science » qu'elle discute et

commente longuement. C'est autre chose. Il s'agit du savoir qui est mis en réserve dans la pratique pour s'exposer à ce qui arrive de manière toujours singulière et surprenante. Si le savoir psychanalytique est transmissible — et sa formalisation est en vue de sa transmission —, il reste que l'expérience du dispositif classique de l'analyse, qui soustrait l'autre au regard pour privilégier, dans l'adresse indéterminée de la parole, l'écoute signifiante, ouvre à une dimension de l'autre en soi qui ne connaît pas d'expérience comparable. Georges Perec en a bien rendu compte en disant : « *Quand cela a lieu, on sait seulement que ça a lieu.* »

**SPIRALE** — Au cours de son histoire plus que centenaire, la psychanalyse a évolué, s'est transformée, théoriquement et pratiquement, mais aussi la société même qui l'a vue naître et les maladies — névroses, psychoses et autres — qui avaient cours au début du vingtième siècle. Qu'en est-il aujourd'hui de la théorie psychanalytique et de sa pratique, après Freud, après Lacan ? Peut-on parler de formes nouvelles de névroses et de psychoses, de maladies émergentes ? Et le dispositif de la cure a-t-il évolué, au-delà des normes strictes de l'API ?

**CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR** — Vous parlez à des analystes qui ont pratiquement banni de leur vocabulaire les catégories nosographiques que vous évoquez. Pourquoi ? Parce qu'une analyse parcourt tout le champ fantasmatique de l'histoire de chacun avec les peurs, les angoisses, les jouissances et les folies qui sont à la fois le propre de l'homme et singulières pour chacun, parce que tous les modes de rapport à l'autre se trouvent sollicités dans les transferts analytiques et on ne saurait les objectiver sans tenir compte de l'espace où ils se font jour,

un lieu où l'absence de rapport au sens habituel de ce terme devient le rapport à la fois le plus intime et le plus anonyme, le plus fermé sur lui-même et le plus ouvert, le plus retranché du monde et le plus au cœur des choses, un lieu où l'interlocuteur le plus absent est aussi le plus présent sous la forme impersonnelle, incarnant la doublure de tous les personnages évoqués sans se confondre avec aucun d'eux. Parler de névrose, de perversion, de psychose, c'est isoler l'autre, l'hôte que je reçois, des différents modes de rapport qu'il instaure successivement ou simultanément avec moi à travers lesquels l'Autre que je représente pour lui devient son symptôme jusqu'à ce qu'il arrive à s'en départir et que se transforme du même coup son rapport aux autres. Ce que vous appelez « le dispositif de la cure » — un mot, « la cure », que nous n'employons qu'entre guillemets, comme une citation, tant il nous demeure étranger —, disons « le dispositif analytique », est pour nous secondaire par rapport à la fonction elle-même de l'analyste dont la condition est de ne pas transformer le rapport qui se soutient d'une instance tierce en un rapport intersubjectif. Ce qui a changé, pour en donner quelques indications qui nécessiteraient de longs développements, c'est que des personnes viennent voir « un analyste » qui ne seraient pas venues autrefois, que les difficultés d'aimer sont plus répandues qu'au siècle dernier (entendez : simplement de savoir si on aime ou si on n'aime pas) et que les tentations de recours aux palliatifs médicamenteux ou aux conditionnements de toutes sortes sont aussi plus répandues. La servitude volontaire, dont parlait La Boétie, fait toujours plus d'adeptes que l'amour de l'indépendance et d'une certaine liberté. Mais qu'est-ce que cette « indépendance » et cette « liberté » ? C'est ce dont il faudrait parler.

**SPIRALE** — Oui, et d'autant qu'il paraît indéniable que la censure a changé de « front » et que de nouvelles formes sont largement en expansion aujourd'hui, qu'elles se déguisent sous le couvert d'une liberté d'expression apparemment débridée (par exemple, la loi du silence peut très bien s'accommoder d'un « Cause toujours... »), ou que la saturation soit telle qu'elle rende justement vain

l'exercice même de cette supposée liberté. Face à ces nouvelles formes de la censure, comment organiser — et le faut-il ? — une « résistance » ? Qu'est-ce que la psychanalyse nous donne à penser à ce sujet ?

**CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR** — Justement. Nous nous sommes attardés dans notre interlocution sur le cas récent d'un professeur de philosophie qui, dans un article paru dans *Le Figaro*, stigmatisait tout musulman dans une infamie de

dans la peur et la terreur, dans la cruauté d'abord psychique à laquelle l'analyste soustrait les alibis qu'elle se donne pour lui laisser le plus d'espace possible. Il faut donc ramener à la raison l'ipséité de la liberté frayant la trace de son espacement. La raison de la liberté doit se laisser raisonner si elle ne veut pas s'abîmer dans sa perte. Comme vous le soulignez, nos « démocraties », qu'on donne souvent en exemple comme étant permissives, tolérantes, ne sont pas sans avoir retenu la leçon des

---

**... nos « démocraties », qu'on donne souvent en exemple comme étant permissives, tolérantes, ne sont pas sans avoir retenu la leçon des régimes qui pratiquent la plus sévère censure. Elles exercent une censure plus retorse et à moindres frais, soit en faisant partager les illusions, les impostures, au nom d'un nationalisme ou d'un patriotisme, soit en laissant tout dire, en remplaçant le « tais-toi » par un « cause toujours » qui enlève tout poids à la parole et diffuse insidieusement, pour l'imposer, un mode unique de penser ou de vivre, une seule langue en somme.**

---

principe, une infamie originaire. Ayant soulevé la colère et suscité des menaces, il en appelait à la solidarité de tous ceux qui défendent la liberté d'expression. Cette liberté devrait être incommensurable, indivisible. Mais elle ne saurait être comme telle appropriable et toute la difficulté réside dans l'injonction de partager de façon juste et mesurée l'incommensurable qui ne se mesure à rien. Il en est de la liberté comme de la souveraineté. Le sans-mesure qu'elles revendiquent les expose à la menace de leur autodestruction. Il n'y a pas d'autonomie qui soit exempte de se mesurer à son hétéronomie, ni de liberté qui ne soit intrinsèquement liée à ses déterminismes, ni de souveraineté qui ne soit exposée à sa partition, son partage, sa divisibilité. L'exigence inconditionnelle de liberté ou de souveraineté trouve son ressort

régimes qui pratiquent la plus sévère censure. Elles exercent une censure plus retorse et à moindres frais, soit en faisant partager les illusions, les impostures, au nom d'un nationalisme ou d'un patriotisme, soit en laissant tout dire, en remplaçant le « tais-toi » par un « cause toujours » qui enlève tout poids à la parole et diffuse insidieusement, pour l'imposer, un mode unique de penser ou de vivre, une seule langue en somme. Comment résister ? Par la reconnaissance que toute culture n'est pas identique à elle-même, par la culture de l'idiome, des langues différentes, et des singularités. Tout un programme.

**SPIRALE** — Censure / autocensure, refoulement et auto-immunité, hospitalité / intrusion : il est donc difficile, sinon impossible, de savoir en toute rigueur où (quand et même si...)

se passe la limite entre ces instances. Comment distinguer entre la vigilance, la discrétion, la réserve, d'une part, et la censure, d'autre part ? Dans un passage de votre conférence, l'une des voix dit : « *Ceux qu'on entend moins, ce sont les écrivains, philosophes, historiens, psychanalystes qui appellent à la plus grande vigilance sur ces questions qui prennent aujourd'hui l'ampleur d'un affrontement mondial. Non seulement à une vigilance de la conscience, dit cette voix, mais aussi à une vigilance de l'inconscient.* » « Une vigilance de l'inconscient » l'expression laisse rêveur et... inquiet. Qu'est-ce à dire ? Peut-on jamais prendre en compte la logique de l'inconscient sans le dénier, le refouler ou le forclore ?

**CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR** — Le peu de temps et d'espace dont nous disposons nous contraint à l'aphorisme. La liberté de pensée et de parole en analyse, qui s'apparente à certains égards à celle de l'écriture et de la poésie comme fiction-vérité ayant des effets saisissants de réel, n'implique pas une stricte transposition dans les rapports amoureux, sociaux ou politiques. Elle doit conduire dans ces rapports à une autocensure dégagée des servitudes qui l'assujettiraient ou tendent encore à l'assujettir à toutes sortes de contraintes. Il y a des libertés qui n'ont de la liberté que l'apparence. Il s'agit donc d'une autocensure qui conserve dans une tension aporétique les rapports de l'*autos* à son hétérogénéité, une autocensure où l'autre n'est pas étranger à soi ni soi-même étranger à tout autre. Ce qui implique, oui, disons-le, une vigilance à l'inconscient, à ce qu'il y a d'inconscient dans le rapport à l'autre et une prise en compte de la vigilance de l'inconscient. Car l'inconscient ne cesse de veiller aussi bien à assurer l'autocensure, quelle qu'elle soit, qu'à la déjouer. La « vigilance de l'inconscient » est une expression qu'emploie aussi Jacques Derrida car une responsabilité digne de ce nom doit pouvoir répondre du savoir inconscient, de la raison inconsciente qui met en crise et la conscience et la raison. ☪

1. Cf. la recension de Nicolas Lévesque, « La lutte contre les unités homogènes », *Spirale*, n° 210, septembre-octobre 2006, p. 54-55.